

Réunion du 26 janvier 2012

L'an deux mil douze, le vingt six janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JEUDY, Maire

Date de convocation : 12 janvier 2012

Présents : Messieurs JEUDY, PERRIER, BARRET, AUGENDRE, LABBE, Mmes DESNAUDS, GRANSEIGNE, LAMARTINE, DUBOIS, MERITET, SOURIOUX et TOURRET.

Absent : Monsieur DETOURBET.

Madame Laetitia LAMARTINE a été élue secrétaire de séance.

.....

Démission d'une conseillère municipale

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Fabienne VEDRINE qui démissionne de son poste de conseillère municipale à compter du 11 janvier.

Elle a également adressé un courrier destiné à l'ensemble du conseil municipal dont Monsieur le Maire donne lecture.

Réalisation d'un prêt de 200 000 €

Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions du Crédit Agricole, de la Caisse des Dépôts et de la Caisse d'Épargne.

Le prêt est envisagé sur 20 ans avec un taux fixe. Le Crédit Agricole ne peut pas prêter plus de 150 000 €, à un taux de 5,43 %. La Caisse des dépôts ne peut pas prêter sur plus de 15 ans, à un taux de 4,51 %. La Caisse d'Épargne peut prêter sur 15 ans à un taux de 5,15 % ou sur 20 ans à un taux de 5,34 %.

Ces propositions vont être étudiées très précisément afin de choisir la meilleure.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à réaliser ce prêt qui est destiné à financer les travaux de la rue du four et la rue de la poste y compris les travaux d'assainissement.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale va être déménagée afin de libérer la pièce mise à disposition par la communauté de communes. Elle sera installée dans la salle annexe. Pour cela, il faut acheter des armoires. Le projet est confié à la commission bibliothèque. Ce projet sera inclus dans le fonds 1.

Madame TOURRET et Madame SOURIOUX sont chargées du dossier.

.../...

Acquisition d'un véhicule

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'acheter un petit véhicule utilitaire pour les services techniques. Le garage Guillaneux de Jaligny fait une proposition pour un Berlingo diesel de 2004, 73 700 km à 6 500 € TTC. Il viendra présenter le véhicule mardi 7 février à 9 h 30. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe. Ce véhicule permettrait de « ménager » le camion. Ce programme sera également inclus dans le fonds 1.

Fonds 1

Pour l'instant, le Conseil Municipal a donc programmé l'achat d'armoires pour la bibliothèque et l'achat d'un véhicule utilitaire.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir aux autres investissements possibles. Le montant des dépenses à atteindre doit être au minimum de 12 186 € HT.

Le dépôt de la demande doit être fait auprès du Conseil Général avant le 15 avril prochain.

Location du terrain communal des Loges

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal est favorable à la location à Monsieur Mickaël CROS du terrain communal des Loges qui est situé le long de la RD 945. Il est cadastré section AA n° 20. Il sera mis à disposition pour une durée d'un an sans engagement de renouvellement. En cas de nécessité l'une ou l'autre des deux parties pourra suspendre la location moyennant un préavis de trois semaines. Il ne sera pas demandé de versement de caution.

Le montant de la location est fixé à 150 € pour cette année. La location prendra effet le 1er février 2012.

IFI 03

Comme chaque année, le Conseil Municipal décide de verser une somme de 90 € à IFI 03 pour deux apprentis scolarisés dans cet établissement et domiciliés au Montet.

Maison de Retraite

Monsieur le Maire demandera à Monsieur le Directeur de venir présenter le projet de construction du nouvel établissement au conseil municipal lorsque le permis de construire sera accordé. Une étude d'impact acoustique est en cours.

Questions diverses

Le dossier FISAC présenté l'année dernière pour les travaux de réfection du parking du Spar a été rejeté au motif que le montant des dépenses est inférieur à 10 000 € (il était de 9 500 €).

.../...

Une visite inopinée des services de la sécurité sanitaire des aliments et de l'alimentation a eu lieu le 19 janvier dernier à la cantine. L'Inspection a permis de juger du respect des dispositions de la réglementation en vigueur appliquée dans les locaux.

La conclusion est que les conditions de fonctionnement sont satisfaisantes. Les principes de maîtrise sanitaire sont acquis. L'évaluation des menus est très bien réalisée par la cantinière qui a reçu une formation adéquate. Il faudrait envisager l'installation d'une commande non manuelle sur l'évier.

Les travaux rue du four et rue de la poste vont commencer le 6 février. Vendredi 3 février à 9 h 30, BGN présentera les responsables d'Eurovia qui assureront le chantier.

Il a été constaté un mauvais écoulement de l'eau sur le parking du Spar.

Des conseillers municipaux font part de leur inquiétude quant à l'avenir de certains commerces de la commune ainsi que du remplacement du médecin en juin 2014 et de la présence d'un kiné sur le secteur. Il est plus particulièrement question du départ de M. et Mme Védrine. Il serait souhaitable de les rencontrer afin de connaître leurs intentions quant à la vente du fonds de commerce. Monsieur le Maire déclare qu'en ce qui concerne le médecin et le kiné, il faut envisager la création d'une maison médicale et que c'est du ressort de la communauté de communes.

Des travaux vont être réalisés dans les locaux de l'accueil de loisirs : une cloison sera abattue afin de créer un espace plus ouvert.

Monsieur Jean-François AUGENDRE est désigné correspondant défense en remplacement de Madame Fabienne VEDRINE.

L'amicale des donneurs de sang organise une collecte au mois d'août et envisage de rejoindre l'association « Châtel de Neuvre/Bresnay ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.